



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد  
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران -



Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

**P.V C.R.Q.D. N° 10 DU 27 février 2018**

**Membres Présents** : Mrs : KARTALI.DJ –SARDI.M – BENARBIA.M

**Ordre du jour** : Affaires Administratives et Disciplinaires.

**AFFAIRE N°37**: Ren : J.S.T. – C.R.B.S. S/G D2 du 23/02/2018.

- ✓ Vu la feuille du match et Rapport du délégué signalants :
- ✓ Disqualification du joueur SOUFLA N° Lic 092(carton Bleu) du club J.S.T pour comportement anti sportif grossier envers adversaire.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

**DECISION**

- ✓ Il est infligé une suspension de trois(03) matchs ferme au joueur SOUFLA. N°Lic 092 du club J.S.T.dont le match automatique est inclus.
- ✓ Il est infligé une amende de cinq mille dinars (5.000 DA) du club J.S.T.

**AFFAIRES N° 38** : Ren : J.S.H..Ain Dheb. – W.C.B.O.S. S/G D2 du 23 /02/2018.

- ✓ Vu la feuille du match et rapports des arbitres et délégué signalants :
- ✓ Absence service d'ordre.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

**DECISION**

- ✓ Il est infligé un avertissement au club J.S.H.Ain Dheb
- ✓ Il est infligé une amende de Vingt mille dinars (20.000 DA) au club J.S.H.Ain Dheb

Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet à compter du 01/03/2018.

**Secrétaire de la séance**  
SARDI Mohammed

**Président C.R.Q.D**  
KARTALI Djamel